

Charles Ange Ginésy signe la convention de jumelage entre le Parc national du Mercantour et le Parc national du Triglav, en Slovénie

Lors d'un déplacement en Slovénie, Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, Président du Parc national du Mercantour, a signé la convention de jumelage entre le PNM et le Parc national du Triglav, présidé par Tit Potocnik, en présence d'Aline Comeau, Directrice du Parc national du Mercantour et de Florence Lévy, Ambassadrice de France en Slovénie.



De gauche à droite, Aline Comeau, Charles Ange Ginésy, Florence Lévy et Tit Potocnik.

Ce déplacement est avant tout un voyage d'étude sur la gestion des flux touristiques en lien avec les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle, le modèle slovène étant l'un des plus avancés d'Europe en matière de développement durable. Les échanges nourris vont permettre d'apporter des solutions concrètes pour le territoire du Mercantour : mieux accueillir les visiteurs tout en préservant les ressources naturelles.

La volonté commune de coopération s'est concrétisée par la signature, mardi 16 mai, du jumelage entre le Parc national du Triglav et le Parc national du Mercantour, en présence de l'Ambassadrice de France en Slovénie, Florence Lévy. Un jumelage qui s'impose presque comme une évidence, tant les deux parcs se ressemblent, en termes de géographie, d'attractivité et de niveau réglementaire de protection. Forts de leurs points communs, mais aussi de leurs différences, les deux structures vont partager leurs expériences et leurs solutions pour s'enrichir mutuellement, en cette période où la protection de notre planète constitue un enjeu crucial.

Ce voyage d'étude s'est déroulé à Bled, en présence de représentants de nombreux espaces naturels européens protégés, signataires de la Charte Européenne du Tourisme Durable.

Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, Président du Parc national du Mercantour :

« Je suis très fier de voir naître cette collaboration entre nos deux structures ! Ce jumelage s'impose presque comme une évidence. Le Parc national du Mercantour et le Parc national du Triglav partagent de nombreux points communs grâce notamment à une géographie et une géologie similaire, un fort niveau de protection et de conservation de la biodiversité ou encore une stratégie pour répondre aux enjeux du changement climatique. Forts de ces points communs et de leurs différences, nos deux structures ont tout à gagner à partager leurs expériences et leurs solutions pour s'enrichir mutuellement et innover, en cette période cruciale où protéger notre planète est devenu un impératif catégorique ! »

Le Parc national du Triglav, une des plus grandes réserves nationales d'Europe

Créé en 1961, le parc national du Triglav, qui couvre environ 4 % du territoire de la Slovonie sur 840 km², est localisé au nord-ouest du pays, non loin des frontières autrichienne et italienne. Il tire son nom de la plus haute montagne du pays, le Triglav (2 864 mètres), située au centre du parc. Entre 1906 et 1908, une première proposition de création d'un parc a été lancée, sans succès. Il a fallu attendre 1924 pour installer une première zone de conservation alpine de près de 16 km² dans la vallée des lacs du Triglav. En 1961, cette zone fut officiellement transformée en un parc national avant d'atteindre sa taille actuelle en 1981.

Le Parc national du Mercantour, un territoire sauvage

Créé en 1979, ce vaste territoire s'étend sur 1 801 km² (dont 679 en zone cœur et 1 122 en aire d'adhésion), à l'extrême sud-est de la France. Dernier promontoire de l'arc alpin au sud, avant sa brutale plongée dans la mer Méditerranée, il concentre une biodiversité extrêmement riche et des paysages à couper le souffle. Le territoire du Parc propose la plus forte diversité au niveau national avec plus de 2 000 espèces de plantes, dont 200 rares et 30 endémiques. On peut également y découvrir 78 espèces de mammifères - dont les 6 ongulés sauvages que l'on trouve en France et le loup - et 199 espèces d'oiseaux. Son patrimoine culturel est également fort, en témoignent les gravures rupestres de plus de 3 000 ans dans la vallée des Merveilles. Le Parc national du Mercantour est adossé à la frontière du Piémont italien, avec lequel il partage près de 33 km de crêtes. A la cime du Gélas, plus haut sommet du Mercantour à 3 143 m d'altitude, on se trouve seulement à 50 km de la mer à vol d'oiseau !

Outre la protection de ce riche patrimoine, le Parc national du Mercantour œuvre au développement d'un tourisme responsable et sensibilise le public à l'environnement. Le parc se visite donc dans la quiétude et le respect des lieux.

Nous vous remercions pour l'écho que vous porterez à ce communiqué.